

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE PHILAPOSTEL



Les dessous de Marianne

(Pages 4 et 5)

Le dossier du mois :
La tpMAc ???
(page 6)



C'est toujours Noël
(pages 12 et 20)



PHILAPOSTEL

78 rue Taitbout – 75009 PARIS – 01 49 70 09 36

Présidente d'honneur : Françoise Eslinger

Présidents généraux honoraires : Jean-François Gleizes, Jean-François Logette

Groupes affiliés à la Fédération Française des Associations Philatéliques



Président Général

Gérard Chauveau
13 rue de la Montagne
77220 Tournan en Brie

Secrétaire Général

Jean-Pierre Despin
51 rue Charles Gounod
54500 Vandœuvre

Trésorier Général

Gilles Cressent
11 allée des Ormeaux
92160 Antony

Service des Echanges

Michel Carrière
11 avenue de Fumel
34700 Lodève

Marcophilie

Antoine Garcia
62 rue Victor Hugo
94700 Maisons-Alfort

Nouveautés TP et PAP

Jean-Claude Bourret
28 rue Barrault
75013 Paris

Cartophilie

Michel Bablot
142 av. Ch. de Gaulle
33520 Bruges

Cartes téléphoniques

Alain Fauché
Route de Banca
64430 St-Etienne de
Baïgorry

Centrale d'achat

Jean-René Py
89 rue Damrémont
75018 Paris

AQUITAINE

(dpt 24,33,40,47,64)
Alain Dall'occhio
78 rue Robert d'Ennery
33200 Bordeaux

AUVERGNE

(dpt 03,15,43,63)
Philippe Bauban
BP 200
63006 Clermont-Fd cedex

BAS-RHIN

(dpt 67)
Daniel Bascou
BP 40035
67001 Strasbourg cedex

BASSE-NORMANDIE

(dpt 14,50,61)
Jean-Claude Labbé
3 rue des Boutons d'Or
14610 Cambes en Plaine

BOURGOGNE

(dpt 21,58,71,89)
Philippe Gavillon
1 avenue Aristide Briand
21000 Dijon

BRETAGNE

(dpt 22,29,35,56)
Olivier Fautier
10 rue B. d'Argentré
35740 Pacé

CENTRE-VAL DE LOIRE

(dpt 18,28,36,37,41,45)
Bernard Lefèvre
4 rue J.B. Colbert
45100 Orléans

CHAMPAGNE-ARDENNE

(dpt 08,10,51,52)
Denis Collas
41 rue Jacques Prévert
51100 Reims

CORSE

(dpt 2A,2B)
René Frappa
La Poste Ajaccio Salines
20186 Ajaccio cedex 2

FRANCHE-COMTE

(dpt 25,39,70,90)
Jacques Sarrazin
53 b rue du Collège
25480 Pirey

HAUTE-NORMANDIE

(dpt 27,76)
Philippe Bouillon
Appt 18, 111 rue de Lessard
76100 Rouen

HAUT-RHIN

(dpt 68)
Bernard Antz
36 rue de l'Été
68460 Lutterbach

ILE-DE-FRANCE

(dpt 75,77,78,91 à 95)
Joël Moisy
18 passage des Mauxins
75019 Paris

LANGUEDOC-ROUSSILLON

(dpt 11,30,34,48,66)
Michel Carrière
11 avenue de Fumel
34700 Lodève

LIMOUSIN

(dpt 19,23,87)
Michel Ciolina
Champeymont
23400 Auriat

LOIRE

(dpt 42)
Bernard Kizirian
BP 50
42002 St-Etienne cedex

LORRAINE

(dpt 54,55,57,88)
Pierre Horny
2C rue de la Barrière
54120 Baccarat

MIDI-PYRENEES

(dpt 09,12,31,32,46,65,81,82)
Daniel Calmettes
510 rte de Gilis Picarrou
31550 Cintegabelle

NORD-PAS DE CALAIS

(dpt 59,62)
Jean-Guy Dallo
23A anc. rte d'Armentières
62400 Essars

PAYS-DE-LOIRE

(dpt 44,49,53,72,85)
Christine Darlet
3 hameau des Pinsons
44780 Missillac

PICARDIE

(dpt 02,60,80)
Jacky Delafosse
5 résidence Baléares
80240 Roisel

POITOU-CHARENTES

(dpt 16,17,79,86)
Pierre Compain
BP 10
86390 Lathus St Remy

PROVENCE-ALPES-C. A.

(dpt 04,05,06,13,83,84)
André Laurent
BP 308
13263 Marseille cedex 7

RHONE-ALPES

(dpt 01,07,26,38,69,73,74)
Alain Daillet
BP 7084
69301 Lyon Cedex 07

Echanges cartes téléphoniques

Philippe Malige
8 rue Tournevent
33185 Le Haillan

Echanges Maximaphiles

Jean Grandin
La Poste
34310 Capestang

Bibliothèque Médiathèque

Claude Maneau
Philapostel, 78 rue Taitbout
75009 Paris

Circulations Marcophiles

Alain Herbinet
BP 47
14202 Hérouville cedex

Vente TP sur catalogue

Claude Lhote
50 rue du petit parc
33200 Bordeaux

Assurances

Alain Daillet
730 rue des Bouleées
Le Mas Rabier
01700 Miribel

Internet

Jean-Marie Valdenaire
55 rue Pierres Rangées
91590 La Ferte Alais

La Gazette et Pap Infos

François Mennessiez
3 allée Marcel Bocquier
85430 Aubigny

Archives

Danielle Sié
8 rue Carnot, Apt 38
94270 Le Kremlin-Bicêtre

SUR INTERNET : <http://www.philapostel.com>

La Gazette : revue trimestrielle éditée par PHILAPOSTEL 78 rue Taitbout, 75009 PARIS.

Tél : 01 49 70 09 36, fax : 01 49 70 65 18, courriel : philapostel.secnat@wanadoo.fr

Membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone.

Publiée avec le concours de l'Association pour le Développement de la Philatélie.

Directeur de la publication : Gérard Chauveau. **Fondateur** : Jean-François Gleizes. **Ancien rédacteur en chef** : Gaston Sagot †.

Directeur de la rédaction : François Mennessiez. **Rédacteur en chef** : Philippe Malige. **Rédacteur en chef technique** : Eric Jariod.

Comité de rédaction : Danielle Sié, J.-M. Valdenaire. **Comité de relecture** : J.-P. Despin, M. Liffard, J.-F. Gleizes.

La Gazette : 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, tél : 02 51 98 06 88. **Courriel** : philapostel.lagazette@wanadoo.fr

Gestion du fichier et logistique : Marie-Hélène Lauff, J.-P. Rochoux.

Composition et impression : Point 44, 342 rue du professeur Paul Milliez, 94500 Champigny-sur-Marne.

Abonnements : 5,34 euros par an pour les membres de l'association et 7,50 euros par an (14,50 euros pour deux ans) pour les extérieurs.
Bulletin d'abonnement en page 3. **Dépôt légal** : à parution.

Ont participé à ce numéro : Michel Bablot, Laurent Bonnefoy, Christine Darlet, HCL, J.-F. Logette, Claude Lhote, J.-Y. Van Rompay.

La Gazette n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord écrit du directeur de la publication.

BONJOUR 2005 !

Dans quelques jours, vous allez découvrir la nouvelle Marianne choisie par le Président de la République parmi 100 finalistes retenus sur environ 50 000 propositions faites par les Français en réponse à l'invitation de La Poste. L'heureux gagnant du concours s'appelle Thierry Lamouche et, comme la précédente Marianne dessinée par Eve Luquet, celle-ci prendra peut-être le nom de son dessinateur. Cette nouvelle Marianne des Français veut incarner l'environnement et comme le disait Thierry Lamouche lors d'une interview : *"un de mes soucis était que Marianne soit zen"*.

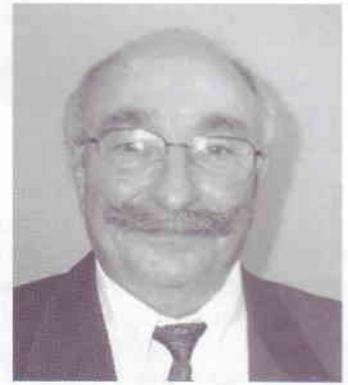
La loi du 31 décembre 2003 relative aux obligations de service public des Télécommunications et à France Télécom précise que la gestion des activités sociales à France Télécom SA relèvera des institutions représentatives prévues au Code du Travail. Ainsi le 18 janvier 2005 des élections mettront en place les Institutions Représentatives du Personnel (IRP) conformément à l'Accord du 13 juillet 2004. A la date d'installation des comités d'établissement et du comité central d'entreprise, ces nouvelles instances disposeront du monopole de gestion des activités sociales et culturelles au bénéfice des salariés

de l'entreprise et de leurs ayants-droit et les conventions signées entre France Télécom SA et les associations dans le cadre du COGAS deviendront caduques. L'avenir dira ce qu'il faut en penser, mais à PHILAPOSTEL nous resterons très vigilants afin de garantir à nos adhérents la qualité reconnue de nos services.

En ce début d'année, pour ce qui concerne PHILAPOSTEL, les nouveautés sont principalement :

La mise en place à l'automne dernier de "PHILAPOSTEL Assistance" qui s'engage à apporter, dans un délai très court, toutes réponses aux questions posées par nos sociétaires tout autant sur la vie de l'association que sur la philatélie en général.

Un nouveau site Internet national de notre association "<http://www.philapostel.com>" qui se veut plus attrayant et convivial avec de nombreux liens, non seulement avec les sites régionaux, mais aussi avec les sites de La Poste, de France Télécom, de la Fédération Française des Associations Philatéliques et bien d'autres. Vous y trouverez des informations que La Gazette ne peut vous fournir compte tenu de sa périodicité trimestrielle.



Enfin un site "PAP Infos" qui reprend les informations données régulièrement sur papier aux abonnés au service, et agrémenté de nombreuses illustrations de prêt-à-poster. Rappelons que PHILAPOSTEL est la seule association à offrir ce genre de service à ses sociétaires !

En ces tout premiers jours de 2005, je ne veux pas faillir à la tradition et vous souhaite une excellente année à venir. Je formule des vœux de santé, de bonheur et de joie pour chacun d'entre vous, pour vos proches et ceux qui vous sont chers, sans oublier une pleine réussite dans vos entreprises que ce soit sur le plan familial, professionnel ou associatif.

Gérard CHAUVEAU
Président Général

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Responsables PHILAPOSTEL	page 2	Cartophilie	page 11
Editorial	page 3	La vie des groupes	page 12
Actualité	pages 4 et 5	La vie de PHILAPOSTEL	page 13
Dossier : la tpMAC	page 6	Le kikekoi	page 14
International	page 7	Pour les jeunes	page 15
Opinion libre	page 8	Les timbres-poste	page 16
Médias	page 8	Détente	page 17
Bibliothèque	page 9	Les prêts-à-poster	page 18
Le saviez-vous ?	page 10	Petites annonces	page 19

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à La Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaitez recevoir La Gazette (cochez la case choisie) :

un an, 7.50 euros

deux ans, 14.50 euros

Date : Signature :

A retourner à : La Gazette, chez François Mennessiez, 3 allée Marcel Bocquier, 85430 Aubigny, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre de "PHILAPOSTEL".

BIENVENUE A LA NOUVELLE MARIANNE

Le 10 janvier, la Marianne de Lamouche aura remplacé celle de Luquet.
Récit d'un long parcours.

Jusqu'à présent, le timbre d'usage courant changeait régulièrement et le philatéliste, non plus que le grand public, était peu associé à ce changement. Exception notable : la Marianne de 1989, dite du Bicentenaire, qui avait été l'occasion d'un vote proposé aux visiteurs de Philex-france 89... Vote pour le principe, d'ailleurs, puisque outre le "bourrage des urnes" récemment rapporté par une revue philatélique, le président de la République, qui a l'apanage du choix final, avait choisi en toute indépendance de ce vote la Marianne créée sur ordinateur par Louis Briat, au grand dam des philatélistes.

En 1997, un concours top secret avait été organisé par le SNTP (voir La Gazette de l'époque) et le choix retenu celui de la création d'Eve Luquet, émise partout en France le 14 juillet, d'où le nom officiel de "Marianne du 14 juillet". Nouveauté, quand même : pour la première fois en 150 ans, le timbre français d'usage courant était la création d'une femme. Il était temps...

En 2004, on est passé du plus grand secret à la plus grande médiatisation. Cela est conforme à la politique du SNTP : créer de l'événementiel autour du timbre. Et on en aura parlé, de ce changement de Marianne (sauf dans La Gazette, car avec nos délais de publication, nous avons joué de malchance...), jusqu'au journal de TF1, le 13 juillet, devant l'Assemblée Nationale avec en toile de fond les 10 projets issus de la sélection finale....

Etape 1. En décembre, le SNTP annonce un concours ouvert à tous pour créer la nouvelle Marianne, avec un thème imposé : "l'engagement de Marianne en faveur de l'environnement et des valeurs fondamentales de la République". L'opération est largement relayée dans les colonnes de Paris-Match, partenaire privilégié de l'opération, et au moyen de millions

de dépliants distribués dans tous les bureaux de poste. Sont également associées les revues "Elle", "Le Journal de Mickey" et "Mon Quotidien".

Etape 2. En avril, des jurys régionaux (plusieurs membres de PHILAPOSTEL y ont d'ailleurs participé) sélectionnent les dessins reçus, pour aboutir à un choix de 500 créations originales.

Etape 3. Un petit coup de médiatisation en plus : un jury national présidé



La Marianne que l'on verra sur le courrier.

par la très populaire comédienne **Véronique Genest, se réunit le 7 mai pour sélectionner les 100 finalistes.**

Au sein du jury, on trouve aussi le célèbre dessinateur de B. D. Jean Giraud, dit Moebius, diverses personnalités postales (le président, le directeur du courrier), et Claude Jumelet, le graveur de l'imprimerie (avant avoir l'avis d'un technicien sur la faisabilité du projet...).



Etape 4. Les 100 projets paraissent dans Paris-Match,

avec un bulletin réponse invitant le lecteur à désigner ses trois préférés. Plusieurs dizaines d'expositions locales se déroulent à partir du 19 juin, présentant ces 100 projets et invitant les visiteurs à exprimer leur choix au moyen d'une carte-réponse. Les 100 projets sont également exposés au Salon du Timbre du 26 juin au 4 juillet, avec pour exprimer le vote une fameuse carte postale dont on n'a pas fini de parler...

Etape 5. Résultat des courses : 250 000 votes, issus de personnes âgées de 4 jusqu'à 94 ans, permettent de sélectionner 10 maquettes finales, qui sont exposées en format géant (plusieurs mètres de haut) à partir du 7 juillet sur les colonnes en façade de l'Assemblée Nationale, rien que ça...

Etape ultime. Le 13 juillet, le Président de La Poste, Jean-Paul Bailly et le Président de l'Assemblée Nationale, Jean-Louis Debré, annoncent de concert le choix du Président de la République : ce sera la création de Thierry Lamouche, illustrateur indépendant vivant en Seine-et-Marne. Ce n'est pas un inconnu pour La Poste : aux débuts du journal "Forum", dans les années quatre-vingts, il réalisait des dessins humoristiques pour cette revue interne à La Poste.

Cette création semble faire l'unanimité. La Marianne issue d'une fleur, des oiseaux volant au loin, symbolise les valeurs d'environnement, tandis que le bonnet phrygien et la cocarde rappellent les valeurs de la République.

A l'heure où ces lignes sont rédigées (début octobre), on ignore la version définitive de cette nouvelle Marianne (celle de Briat avait dû être légèrement adaptée pour des impératifs de taille-douce). Ce qui est sûr, c'est que ce changement va entraîner le renouvellement complet de la gamme de timbres d'usage courant, en France et dans les territoires (St Pierre, Mayotte), des carnets, des prêt-à-poster, et d'autres produits dérivés, sans doute.

Il était par ailleurs envisagé un Premier Jour par département, comme en 1989 (le 31 décembre) et 1997 (le 14 juillet). A l'heure où cette Gazette paraîtra, nous serons fixés...

F. M.

LA DOUZIEME MARIANNE

Pendant près de 100 ans, le timbre d'usage courant ne fut pas la **Marianne**, mais d'autres valeurs symbolisant

elles aussi la France : la Cérès ou la Semeuse, pour ne citer que les plus célèbres.

On compte onze Marianne parmi les timbres français d'usage courant, celle de Lamouche étant donc la douzième : la Marianne d'Alger, émise en

1944 ① ; la Marianne de Dulac, émise en 1945 ; la Marianne de Gandon, qui aurait utilisé son épouse comme

modèle, en 1945 ② ; la Marianne de Mullier, en 1955 ; la Marianne à la Nef, en 1959 ; la Marianne de Decaris, en 1960 ; la Marianne de Cocteau, en 1961 ③ ; la Marianne de Cheffer, en 1967 ; la Marianne de Béquet, en 1971 ; la Marianne du Bicentenaire, créée par Louis Briat en 1989 ; et la Marianne d'Eve Luquet, émise le 14 juillet 1997.



J.-Y. V. R.

LES PROJETS PHILAPOSTEL

Dès l'annonce du concours "Marianne", Gérard Chauveau, président général de PHILAPOSTEL, avait écrit à tous les adhérents pour les en informer. Dix membres de l'association ont fait parvenir des projets, qui n'ont hélas pas passé le stade des qualifications du dernier carré. Retour sur ces créations.



Projet de Jeanine Lavenir



Projet d'Emile Wegel



Projet de Marcel Drevet



Projet de Sauveur Bernatets



Projet de Roger Delaunay



Projet de Gérard Potier



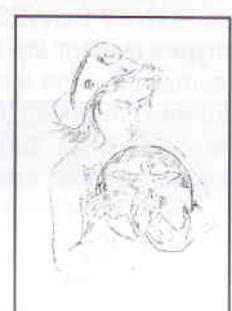
Projet de Marie-Hélène Lauff



Projet de Henri Gazano



Projet de Jean-Louis Gulesse



Projet de Georges Ruggero

CONCOURS MARIANNE : TOUJOURS DES SURPRISES !

Xavier Dauga, le scénariste et dessinateur bordelais bien connu, qui a fait les beaux jours de La Gazette avec son personnage de B.D. "Phil", a fourni à La Gazette un article de presse paru dans l'Eure au deuxième semestre, avec le titre ronflant "La prochaine Marianne a des chances d'être euroïse".

L'article montre les créations de trois dessinateurs de l'Eure, qui ont été sélectionnés par le jury régional ("un peintre contemporain local,

un représentant de la presse, de la ville d'Evreux, du conseil général et de La Poste") : le dessin d'Olivier Desvaux, de Bourg-Achard ; le dessin de Dominique Hermier, d'Evreux ; et le dessin du pote de l'ami Xavier : Thierry Olivier, de Normandville, qui a appris par la presse que son dessin était sélectionné parmi les 500 finalistes.

L'article est un entretien avec la directrice de la communication de La Poste de l'Eure, Laure

Pour ce qui concerne la sélection de l'Eure, Laure Fossey raconte : "la participation a été relativement importante dans le département. Quatre cents dessins nous ont été adressés. La Seine-Maritime en a comptabilisé sept cents. Au total, ce sont cinquante mille dessins qui ont été proposés au niveau national". Dans l'Eure, une présélection (dont on ne nous dit pas exactement qui l'a faite) "a été soumise au jury départemental qui a dû choisir entre une trentaine de dessins. Il fallait en retenir trois et ce fut relativement facile".

Et comme quoi il est toujours risqué de faire des pronostics, au journaliste qui lui demande "pensez-vous que les dessins réalisés dans l'Eure ont des chances d'atteindre les bureaux de l'Elysée ?", Laure Fossey répond : "l'un d'entre eux a effectivement toutes ses chances, mais je ne vous dirai pas lequel !". Raté, mais comme le disait le baron de Coubertin, "l'important est de participer", et de pouvoir dire un jour "j'y étais !".



Dessin de Olivier Desvaux



Dessin de D. Hermier



Dessin de Thierry Olivier

Fossey, qui rappelle que les auteurs des cent premiers dessins retenus (ceux qui ont été soumis au vote final, en juin-juillet), "recevront 150 euros chacun". Pas de chance pour Thierry et ses collègues euroïses : il semble bien qu'ils n'aient pas franchi l'étape du jury de Véronique Genest, et n'aient donc pas figuré au rang des 100 finalistes.

F. M.

LA "TRES PETITE MACHINE A AFFRANCHIR CONNECTEE" OU "TPMAC"

Le domaine des machines à affranchir est en pleine évolution, particulièrement en France depuis quelques années. Explications...d'un académicien !

Les raisons des changements observés par les mécanotélistes (les collectionneurs d'Empreintes de Machines à Affranchir) sont multiples mais c'est bien la volonté de commercialiser des machines auprès du plus grand nombre d'utilisateurs - de "clients" dans le langage actuel - qui pousse La Poste à favoriser les innovations.

C'est pourquoi ceux qui sont de faibles déposants de courrier sont désormais la cible des concessionnaires en France. Ils ont maintenant à leur disposition une machine simple mais souple, avec un atout important : la possibilité de déposer leur courrier, ainsi affranchi, dans une boîte aux lettres 24 h sur 24. Cette machine est la "tpMac", dont les premiers agréments datent de septembre 2002 (types HL et ST pour le groupe NEOPOST) et octobre 2003 (type BS pour le groupe PITNEY BOWES).

20 prototypes avaient été testés pendant 8 semaines dans les Hauts-de-Seine durant l'été 2002. Une note de La Poste du 2 juillet 2002 informait déjà tous les services courrier de la mise en service de ces nouvelles machines et, surtout, évoquait pour la première fois l'usage de l'encre bleue. Cette couleur est une des particularités des empreintes délivrées (fig.1).



Fig. 1 : premier prototype de la "tpMac" de SATTAS.

L'autre observation immédiate que le mécanotéliste peut faire, face à de telles empreintes, est celle des éléments situés à gauche des indications d'origine. Il s'agit d'un logo avec les lettres "BAL" (pour "Boîte Aux Lettres") et de 5 petits traits horizontaux surmontant la mention "FRAD" (dont la signification nous est inconnue). Ces dernières indications ne servent pas actuellement mais, dans l'avenir, elles formeront un code qui pourra caractériser chaque affranchissement.



Fig. 2 : pub illustrée sur une HL de NEOPOST FRANCE.

Le logo BAL est obligatoire dans l'empreinte mais celle-ci peut toujours comporter également un espace publicitaire identifiant l'utilisateur (fig.2) ou une mention de service (fig.3).

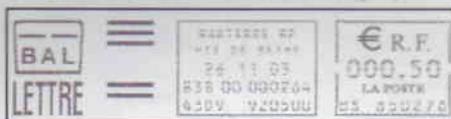


Fig. 3 : mention "LETTRÉ" sur une BS de SECAP.

A partir d'octobre 2002, les "tpMac" ont été généralisées dans toute l'Île-de-France. Les principales innovations permettent aux clients d'installer (ou de retirer) seuls leur machine et de déposer leur courrier ordinaire en boîte aux lettres après l'avoir inséré dans une enveloppe spéciale de couleur orange.

Le bilan du test effectué pendant 2 ans a abouti à 2 modifications importantes : la suppression de l'enveloppe spéciale ainsi que celle de l'apposition de la date "en clair" par la machine. Conséquence : les plis déposés doivent être OBLITÉRÉS par La Poste. En effet, la date n'apparaît plus que sous forme codée dans l'empreinte. Ce code n'est ni plus ni moins que la date indiquée sous la forme américaine et sans séparateurs (fig.4).



Fig. 4 : empreinte du 30 septembre 2004 codée 040930.

La généralisation à la province devait intervenir dès septembre 2004 mais, à la date où nous écrivons ces lignes, il ne nous a pas été signalé d'empreinte de machine autre que d'Île-de-France.

Ces nouvelles machines à affranchir apportent donc des changements importants par rapport aux marques habituellement observées.

Cependant, elles n'échappent pas non plus aux "incidents" et erreurs diverses :

- erreur de l'utilisateur dans l'indication de service (fig.5),



Fig. 5 : mention "LETTRÉ" pour un tarif d'écopli.

- problème technique lors du changement de tarif de juin 2003 (fig.6),



Fig. 6 : impression de la valeur à zéro dans l'estampille et du nouveau tarif dans les indications d'origine.

- problème d'impression entraînant l'édition d'un "rapport de faute" utilisé abusivement comme affranchissement par l'utilisateur (fig.7).

Tout ceci fait le bonheur des mécanotélistes et les incite à continuer leurs recherches et leurs récoltes. Gageons que l'avenir leur réservera encore d'autres surprises !

Laurent BONNEFOY



Fig. 7 : incident le 9 octobre 2003 à 15h36 sur la HL 025270.

EN DIRECT DU CONGRES DE L'UPU

Le 23^{ème} Congrès de l'Union Postale Universelle s'est tenu à Bucarest (Roumanie) du 15 septembre au 5 octobre 2004. Compte rendu de notre envoyé spécial.

2 000 délégués étaient présents à ce congrès représentant les 190 pays membres et les intérêts d'un marché mondial de 174 milliards de DTS(*).

Il convient de rappeler que l'Union Postale Universelle naquit il y a exactement 130 ans, sur l'initiative de 22 pays, dont la France, qui s'étaient réunis à Berne (Suisse), le 15 septembre 1874 pour fonder cette organisation internationale.

Les Postes au niveau mondial emploient cinq millions d'employés qui traitent et distribuent 424 milliards d'envois de la Poste aux lettres et 4,4 milliards de colis ordinaires.

Traditionnellement le Congrès de l'UPU se réunit tous les 5 ans et le dernier congrès avait lieu à Beijing (République Populaire de Chine) en 1999. Les délégués ont voté une réduction de l'intervalle inter-congrès afin de mieux coller à la réalité économique et technologique. Le prochain congrès aura donc lieu dans 4 ans et au Kenya.

Le Congrès a pris d'importantes décisions pour le secteur postal qui concernent, entre autres, un système révisé de rémunération des pays au titre de l'échange de courrier au niveau international, la définition juridique du cachet postal électronique en tant que nouveau service facultatif ainsi que l'adoption de normes et de contrôles de la qualité du service à l'échelle mondiale. Cependant, pour nous philatélistes, de nombreuses décisions et recommandations ont été prises au regard du timbre-poste, de son statut et de la philatélie.

La définition juridique du statut du timbre-poste a été améliorée et des modifications ont été apportées à la Convention. Le Code de déontologie qui propose aux autorités postales émettrices de respecter, en matière de philatélie, un certain nombre de règles pour une philatélie saine, a été modifié et enrichi. Enfin des pays membres ont fait des propositions pour un assainissement du marché et celles-ci ont été approuvées par le Congrès. L'Union Postale Universelle devrait donc reconduire l'Association Mondiale pour le Développement de la Philatélie (AMDP) qui réunit les acteurs de l'Industrie de la philatélie (Presse, Editeurs de catalogues, Négociants, Collectionneurs, Imprimeurs de sécurité ainsi que les autorités postales émettrices). L'AMDP qui est un groupe sectoriel du Conseil d'Exploitation Postale, sera présidée pour les quatre prochaines années par la Tunisie.

Les adhérents de PHILAPOSTEL qui seraient intéressés par les différentes résolutions et recommandations qui ont été votées au Congrès de l'UPU à Bucarest peuvent en faire la demande auprès de notre secrétariat national, elles leur seront transmises par voie électronique ou par courrier (envoyer timbres-poste pour le port).

Pendant le congrès de Bucarest, Edouard Dayan a été élu Directeur Général de l'UPU (voir ci-dessous). C'est le premier Français qui accède à cette charge.

Jean-François LOGETTE

(*) Le DTS (Droit de Tirage Spécial) est une unité de compte du Fonds Monétaire International (FMI), 1 DTS = 1,486 USD.

NOMINATION

Edouard Dayan, Directeur des Affaires européennes et internationales à La Poste française, a été élu le 29 septembre 2004 au poste de Directeur général de l'Union Postale Universelle par les plénipotentiaires des pays membres participant au Congrès postal universel de Bucarest.

Premier Français à accéder à ce poste dans l'histoire de l'organisation créée en 1874, Edouard Dayan devient le 15^{ème} Directeur général du Bureau international de l'UPU (et Secrétaire général en période de réunions des organes de l'UPU ainsi que du Congrès). Il succède à Thomas E. Leavey, des Etats-Unis d'Amérique, qui termine cette année un deuxième mandat de cinq ans à la tête de l'agence spécialisée des Nations Unies. La passation des pouvoirs se fera le 1^{er} janvier 2005.

Comme Directeur général, Edouard Dayan veillera aux travaux de l'Union, dont le siège est à Berne, en Suisse. L'UPU bénéficie d'un budget annuel de 35 millions de francs suisses.

"Les États membres de l'UPU m'ont accordé leur confiance et je mesure toute la responsabilité qui est désormais la mienne", a déclaré Edouard Dayan, peu après son élection. "Je voudrais saluer l'immense travail accompli par Thomas Leavey et Moussibahou Mazou. Sous leur impulsion, l'Union postale universelle est entrée dans le XXI^{ème} siècle forte d'une légitimité, d'une présence et d'une efficacité incontestablement renforcées. Mon rôle sera de continuer, avec les États membres et l'ensemble de la communauté postale, de faire avancer l'UPU dans cette voie. De nombreux chantiers sont à conduire pour que l'UPU rende encore et toujours mieux les services que ses membres et notre secteur attendent d'elle. C'est ensemble, États membres, personnel de l'UPU, Unions restreintes, opérateurs et acteurs du secteur postal, que nous relèverons les défis auxquels nous faisons face. La Stratégie postale mondiale de Bucarest sera notre feuille de route, et ma mission première sera de la mettre en œuvre. Ainsi, nous ferons de l'UPU l'instrument de développement dont les services postaux ont besoin; un instrument performant au service de la solidarité, de l'innovation et de l'ouverture."

Pour sa part, Huang Guozhong, Postmaster General adjoint de la poste chinoise et Président sortant du Conseil d'administration de l'UPU, a été élu au poste de Vice-Directeur général. Seul candidat au poste, il a été élu par acclamation. Il succède à Moussibahou Mazou, de la République du Congo, qui termine aussi un deuxième mandat de cinq ans et prend sa retraite après une carrière de 42 ans à l'UPU.

"Il s'agit pour moi d'une expérience passionnante que de participer personnellement aux travaux de l'UPU et d'affronter des défis de taille à un moment de l'histoire postale aussi cruciale", a déclaré Huang Guozhong. "Globalisation, libéralisation du marché, concurrence féroce : les changements que nous connaissons imposent aux Postes d'énormes défis par rapport à leur existence et à leur développement. Si les Postes veulent survivre et se développer, elles doivent s'adapter aux temps modernes."

Edouard Dayan et Huang Guozhong sont en poste pendant quatre ans depuis le 1^{er} janvier 2005. Une proposition de Congrès adoptée le 16 septembre a en effet réduit de cinq à quatre ans la période entre chaque Congrès universel, ce qui modifie également la durée du mandat du Directeur général et celui du Vice-Directeur général. L'un et l'autre pourront demander un deuxième mandat en présentant leur candidature au prochain Congrès, prévu en 2008.

FRANCE OU REPUBLIQUE FRANCAISE, THAT IS THE QUESTION !

Ainsi depuis l'émission du timbre-poste dédié à Henri Wallon (15 novembre 2004) la mention "France" a remplacé l'expression "République française".

Cette décision a fait et fait encore couler beaucoup d'encre et de salive. Tout le monde s'y est mis : la presse philatélique, la presse satyrique, les ondes et le Ministre de tutelle fut même interpellé à l'Assemblée Nationale.

Pourtant quoi de plus beau que de valoriser le nom de notre pays? En plus le mot "France", comme par enchantement, se dit aussi "France" en anglais et comme demain 70% de la planète comprendra cette langue, on saura au moins identifier nos timbres. L'expression "République française" faisait difficulté car elle adjectivait le nom de notre pays. En effet, dans "Royaume du Maroc" ou "République Islamique d'Iran" et tant d'autres, le nom du pays figure, donc il semble beaucoup plus facile à identifier un timbre-poste émis par ces pays. Lorsque le nom d'un pays est noyé dans une expression, il est toujours plus difficile à être lu, allez donc demander à un petit thaïlandais amateur de timbre-poste où se trouve le pays Magyarország, vous verrez ce qu'il vous répondra...

Enfin, l'affaire est cuite, on aura "France" !

D'ailleurs ce n'était pas la première fois... Certains diront "oui, mais c'était sous Vichy !". C'est vrai et c'est regrettable mais cela aussi était sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.

Et puis le mot France ne symbolise-t-il pas ce qu'il y a de plus

beau ? Il sonne, il tinte, il fascine, il force au respect, des Droits de l'Homme à la douceur de vivre.

Ce que l'on peut reprocher dans cette affaire est que La Poste ait manqué de communication pour faire passer sa réforme. En effet, aller dire que c'était l'UPU qui avait demandé cela, était un peu fort de café ! Le texte de l'organisation universelle, vieux de plusieurs décennies, précisait que le timbre-poste doit indiquer "le nom de l'Etat ou du territoire en caractères latins", ce qui était le cas avec "République française" donc aucun changement ne s'imposait au regard des textes.

Par contre, expliquer que le mot "France" était plus fort en terme de communication que l'expression "République française" vis-à-vis des collectionneurs du monde entier aurait été sans doute plus judicieux et plus adroit et aurait évité bien des querelles de pensée. Dire aussi que "République française" utilisait plus de place dans la faible surface du timbre et ombrageait quelquefois l'illustration, aurait été aussi très transparent. Mais tout cela il fallait le dire et ne pas chercher une vilaine excuse !

Et puis il aurait été aussi habile de ne pas faire de la provocation en utilisant comme ce fut le cas le timbre d'Henri Wallon pour inaugurer le mot "France", un homme politique qui par son amendement (l'amendement Wallon) introduit le mot "République" dans la Constitution, ce qui permet de réduire l'influence des monarchistes...

HCL

médias

LE SITE INTERNET DE PHILAPOSTEL FAIT PEAU NEUVE !

Désormais confié à Jean-Marie Valdenaire, qui assurait déjà la direction technique du journal des assemblées générales de PHILAPOSTEL, ce site a été entièrement refondu, largement

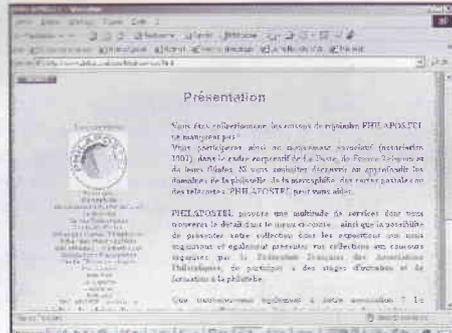


La page d'accueil de www.philapostel.com

enrichi d'illustrations et d'animations, afin de donner une image nouvelle et dynamique de PHILAPOSTEL. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur PHILAPOSTEL sans jamais oser le demander s'y trouve ! Et comme il est remis à jour très

régulièrement, ses infos vous permettent de ne rien rater de la vie de votre association préférée. Prenez l'habitude d'un passage à l'adresse suivante: <http://www.philapostel.com>.

N'hésitez pas à contacter le webmaster lorsque vous avez connaissance d'une manifestation philatélique dans votre région en lui envoyant un courriel (webmaster@philapostel.com).



La page de présentation de PHILAPOSTEL.

P. M.

TELECARTES, MOBICARTES, CARTES GSM... SUR LE NET

Le net fourmille de sites en tout genre sur lesquels vous sont proposées des cartes téléphoniques à la vente au travers de petites annonces. Il s'agit le plus souvent de sites payants. Une fois n'est pas coutume, j'ai découvert en surfant au hasard, un site d'échange non payant remarquablement réalisé par un collectionneur de Charente-Maritime. La page d'accueil animée et le fond musical vous incitent tout de suite à aller voir plus loin. Toutes les télécartes françaises publiques, les mobicartes illustrées ou non (Orange, SFR, Bouygues), les cartes gsm et nomad, les Piaf et les cartes vidéo futures y sont recensées et cotées (catalogue Infopuce).

Un guide, avec la reproduction en gros plan, vous aidera à reconnaître les différentes puces.

Mais le site ne s'arrête pas là, puisque son auteur vous propose sa collection (avec ses doubles) pour les pays francophones et plus de 15 autres pays étrangers ! Pour couronner le tout, cliquez sur les liens et vous découvrirez les sites remarquables d'autres collectionneurs ! Des heures et des heures de surf !!!

Adresse : <http://telecart17.free.fr>.

Philippe MALIGE



LES GUICHETS ANNEXES EN FRANCE

En plus de 150 pages, encore une somme éditée par l'Union Marcophile, dont on se plaît à reconnaître le dévouement pour l'histoire de La Poste !

L'ouvrage a été rédigé par Patrick Lavenas. En introduction, il rappelle ce qu'est un guichet annexe, son implantation (il y a des guichets fixes, mais aussi mobiles), et les différents types de matériel d'oblitération utilisé : timbres à date manuels, mais aussi horodateurs, grand format illustrés, griffes linéaires, machines à oblitérer, machines à timbrer les mandats, machines à affranchir de guichet et micro-ordinateurs de guichets...

Le premier véritable guichet annexe français est celui de Rennes Hoche, connu à partir de 1926. Les guichets annexes évoluent avec l'histoire de La Poste, ils peuvent devenir recettes de plein exercice, ou au contraire une recette de plein exercice peut devenir GA.

L'étude reprend donc, département par département, la liste des guichets annexes existant ou ayant existé, avec

les dates d'ouverture et de fin, le tout assorti de commentaires sur chacun. L'ouvrage est illustré d'une multitude de cachets, bien entendu.

Evidemment, avec les évolutions du réseau postal en cours, cette étude ne peut qu'être amenée à évoluer. L'ouvrage est disponible au prix de 22,50 euros auprès de l'Union Marcophile, chez Lucien Bridelance, 19 avenue du Châtelet, 77150 Lesigny.

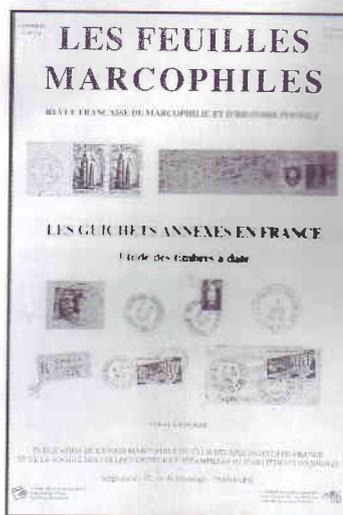
F. M.

CATALOGUE DES ENTIERS POSTAUX DE FRANCE ET MONACO, 7^{EME} EDITION

En octobre, Bertrand Sinais a fait paraître, en collaboration avec Jean Storch et Robert Françon (décédé en 1999), la septième édition du catalogue des entiers postaux de France et Monaco. On y trouve en 415 pages tout sur les "précurseurs" (si on veut ...) des PAP d'aujourd'hui, y compris les aérogrammes. La trame est très proche du 1^{er} catalogue des PAP paru l'an dernier, ce qui montre bien la complémentarité des deux ouvrages. Les milliers d'entiers présentés depuis les projets de 1856 aux cartes postales électroniques de Philexfrance 89 (classées comme des pseudo-entiers) sont tous cotés. Et en plus tout l'ouvrage est entièrement en couleurs ! Un catalogue absolument remarquable, qui explique en plus de décrire, et qui est disponible au prix de vente de 60 euros. Commandes : Bertrand Sinais, 7 rue de Chateaudun, 75009 Paris (+ 8 euros de port).

LES EMPREINTES DE MA, LA SUITE

Courant 2000, notre ami Laurent Bonnefoy (de l'Académie de Philatélie) éditait en collaboration avec Luc Guillard, un superbe ouvrage consacré aux empreintes de machines à affranchir en France depuis leur origine. Tous deux n'ont pas perdu de temps pendant ces quatre années et ils sont heureux de vous proposer aujourd'hui la suite : 280 pages couleur, 1 100 illustrations et une fiche plastifiée récapitulant les différentes zones d'une EMA. Jusqu'au 25 janvier 2005, l'Union Marcophile propose à tous les adhérents de PHILAPOSTEL intéressés, d'acquiescer cet ouvrage au prix de 60 euros franco (70 euros après cette date). Les commandes doivent être adressées (accompagnées de votre paiement en chèque à l'ordre de Union Marcophile) à Lucien Bridelance, Union Marcophile, 19 avenue du Châtelet, 77150 Lesigny, en précisant PHILAPOSTEL - relations auteurs - et en mentionnant votre numéro d'adhérent.



A TRAVERS LA PRESSE

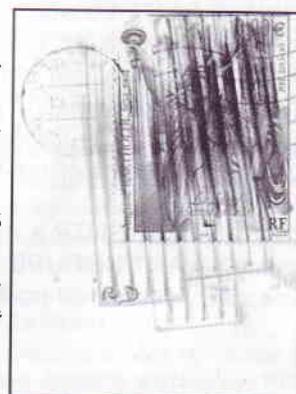
Au cours du dernier trimestre, La Gazette a reçu les publications suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- *Le Philatéliste Croix-Rouge*, chez Guy Bodet, 12 route de la Ballastière, Passay, 79290 St Martin de Sanzay : n° 95, octobre 2004 (chronique des nouveautés Croix-Rouge, au sujet d'oeuvres de secours durant la 1^{ère} Guerre Mondiale, curiosités Croix-Rouge, l'oblitération Croix-Rouge n° 60).
- *Philat'eg National*, 7 chemin de Bize, 11120 Argeliers : n° 102, septembre 2004 (chronique des TAAF, les timbres Napoléon III laurés, cartes-lettres en franchise de la guerre de 1914-18, la taxe sur les vélocipèdes).
- *Phila-Revue*, hôtel de ville, 92800 Puteaux : n° 119, été 2004 (joli rouge-gorge tant convoité, la collection La Fayette).

C'EST PAS NOUS, C'EST LES AUTRES... !

C'est l'histoire d'une de nos lectrices qui, pour faire plaisir à ses correspondants, a pris l'habitude d'affranchir son courrier avec de beaux timbres de collection. Mais voilà, récemment, elle utilise le superbe timbre en taille-douce "Statue de La Liberté de Bartholdi" sur une enveloppe à destination du Canada. Le résultat se passe de commentaire (voir ci-contre). Mais notre lectrice décide de ne pas en rester là. Elle écrit aux services postaux canadiens qui répondent sans sourciller : "cette erreur ne nous incombe pas car les empreintes ont été apposées au départ, adressez-vous aux services postaux français...". Elle écrit alors aux services postaux régionaux français qui répondent sans sourciller : "cette erreur ne nous incombe pas car l'empreinte ayant maculé le timbre a été apposée à son arrivée. Il convient de vous adresser aux services canadiens..." Résultat : ni excuses, ni proposition de remboursement... Et moi qui croyais à l'amitié franco-canadienne !

P. M.



UN POINT D'HISTOIRE PHILATELIQUE

Après l'armistice du 25 juin 1940, la France doit réorganiser des communications avec ses territoires d'outre-mer. Un seul moyen : la voie aérienne.



La liaison France - Cote des Somalis fut assurée à peu près normalement jusqu'en mars 1941 par une desserte italienne d'avant la guerre. On lui substitua des avions militaires, puis elle fut suspendue. Les Français envisagèrent un trajet différent passant par le Liban et la Syrie, qui fut également interrompu suite au ralliement du Levant.

La France obtint alors l'autorisation d'utiliser l'aéroport d'Athènes. Elle s'équipa d'avions à long rayon d'action et assura ainsi vingt-et-une liaisons (dix-sept réussies) dans le sens métropole - Djibouti et dix-sept trajets retour dont trois directs Djibouti - Marseille (5 700 km sans escale) jusqu'en novembre 1942.

La Cote des Somalis ne se ralliant pas au général De Gaulle, elle subit un blocus maritime en 1941. La griffe "services aériens spéciaux durant le blocus de Djibouti" a été apposée à partir d'octobre 1941 sur tout le courrier. Les plis de cette période sont recherchés et de plus en plus rares...

Claude LHOTE

UN PREO AU LANCEMENT ORIGINAL !

La Poste a émis le 1^{er} octobre 2004 un timbre préoblitéré à 0,39 euro, destiné à affranchir les courriers en nombre de 0 à 35 g. Deux nouveautés accompagnaient ce lancement : l'abaissement du seuil de 400 objets à 100, et la restriction à 4 départements.

Explications. Pour utiliser des timbres préoblitérés sur son courrier, il faut envoyer au moins 1 000 courriers identiques, ou 400 si on se limite au seul département de dépôt. Ce nouveau timbre abaisse le seuil départemental de 400 à 100.

Comme il s'agit d'une expérience (qui rappelle celle de l'enveloppe "prêt-à-déposer" à ses débuts), seuls quatre départements offrent cette possibilité, et donc peuvent vendre ce timbre : les Bouches-du-Rhône, la Corrèze, la Gironde et la Haute-Vienne.

Les collectionneurs ne pourront donc trouver ce timbre dans leur réservation (rappelons que les timbres préoblitérés

peuvent être achetés à l'unité uniquement dans les Points Philatélie), sauf s'ils habitent l'un des 4 départements expérimentaux.

Mais qu'ils se rassurent ! La Poste, dans sa grande prévoyance, a proposé ce timbre dès octobre via le catalogue du Service Philatélique, à Fontenay aux Roses, et prévoyait la généralisation de la vente (et de l'expérience) dès le 1^{er} février 2005 à tout le territoire.

Conclusion : si vous avez 100 messages identiques à envoyer dans votre département à 100 destinataires différents, vous pourrez désormais utiliser les préos.

(A noter que Philinfo a annoncé ce timbre en indiquant pour date d'émission le 1^{er} septembre, et en limitant son usage aux envois jusqu'à 399 exemplaires... On y perd son latin !)

F. M.



UNE ERREUR SANS CONSEQUENCES ?

A la suite d'une erreur d'impression, le SNTP a mis en vente des feuilles de timbres personnalisés "Marianne" où le timbre à 1,11 euro apparaît dans une couleur différente du timbre vendu en planches (marron). Le SNTP a donc annoncé par voie de presse que ces timbres personnalisés "fautés", uniquement disponibles en planches de 30, seraient fournis à tout demandeur s'adressant au Service Philatélique de Fontenay aux Roses, qu'il soit particulier, négociant, ou association philatélique. Le communiqué ajoute : "toute demande sera satisfaite. La personnalisation est réalisée soit avec la Cérès, soit avec le logo dit timbre personnalisé". Ceci devrait couper l'herbe sous le pied aux spéculateurs qui sommeillent sur le marché philatélique...

D'autre part, le SNTP a également signalé le vol au cours du Salon du Timbre en juillet dernier de blocs "Jardins de France" AVANT DORURE. Ce vol ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte, il est précisé que "toute personne qui en détient sera passible de poursuites judiciaires pour vol et recel". Attention les yeux, donc !

LES CARTES POSTALES DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM

Un projet d'exposition "Un siècle d'activités sociales à La Poste et à France Telecom au travers des cartes postales.

A l'heure où le social de La Poste et de France Télécom évolue, il nous a semblé intéressant de porter - au travers de la carte postale - un regard sur un siècle d'activités sociales aux PTT puis à La Poste et à France Telecom.

Le projet que PHILAPOSTEL vous propose vise à mettre en commun nos collections pour réaliser une exposition en mars 2005 et pour publier, suite à cette exposition, une brochure.



Tous les adhérents sont invités à rechercher dans leur collection toutes les cartes postales anciennes et modernes ayant un lien avec une activité sociale.

Quelques exemples :

Les associations mutuelles du début du XX^e siècle;

Les foyers et le foyer de Cachan;

L'ASPTT et les manifestations sportives organisées par l'ASPTT;

Les colonies de vacances des PTT;

La restauration;

La Mutuelle des PTT et ses centres;

Les villages de Vacances PTT (devenus maintenant Azureva);

Les associations musicales, littéraires etc...

Notre association (Postiers Philatélistes, UP PTT, UPT, PHILAPOSTEL).

Comment procéder ?

1- Vous envoyez (avant le 31 janvier 2005) au responsable du service Cartophilie les cartes postales anciennes ou modernes que vous possédez (M. Bablot, 142 avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges). Il s'agit d'un prêt.

Si vous avez des informations sur la carte postale, vous pouvez les joindre à votre envoi. Si vous n'en avez pas, ce n'est pas grave, d'autres cartophiles les rechercheront !

Même si vous ne possédez qu'une seule carte, vous pouvez l'envoyer... les petits ruisseaux font les grandes rivières !

2- Le responsable du service cartophilie préparera pour l'exposition de l'assemblée Générale de PHILAPOSTEL des 18 et 19 mars 2005 une présentation intitulée "Un siècle d'activités sociales à La Poste et à France Telecom à travers les cartes postales", avec toutes les cartes reçues.

3 - Une brochure sera réalisée par PHILAPOSTEL à partir de cette présentation.

Cette brochure sera offerte à tous les participants au projet (et vendue aux collectionneurs).

Les cartes prêtées en janvier 2005 seront rendues dans le courant du mois d'avril 2005.

Michel BABLOT

Ps : vous pouvez aussi communiquer d'autres documents (cartes d'adhésion, vignettes, billet de loterie, invitations, lettres avec cachets). En fonction du

nombre de cartes reçues, nous pourrons enrichir l'exposition d'une seconde partie présentant d'autres objets non cartophiles..



Légendes des cartes postales :

① Carte postale ancienne : Maison des dames des PTT rue de Lille à Paris.

② Carte postale ancienne : le siège de l'ASPTT Bordeaux.

③ Carte postale ancienne : Troyes "le Secours Immédiat" (société Mutualiste).

④ Carte postale ancienne : le foyer de Cachan.

⑤ Carte semi moderne années 40 : ROYAN Maison de repos du personnel des PTT.

⑥ Carte semi moderne années 60 : Urrugne Colonie de vacances des PTT.

⑦ Carte moderne années 80 : Village de vacances PTT La Clusaz.

⑧ Carte semi moderne années 60 : Salies de Béarn Foyer de la Mutuelle générale des PTT.

la vie des groupes

HAUT-RHIN

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la libération des communes de Lutterbach et Pfstatt, PHILAPOSTEL Haut-Rhin a organisé une exposition philatélique le 20 janvier 2005 avec deux timbres à date illustrés. Plusieurs souvenirs sont mis en vente (enveloppe au format anglais, carte-postale, entier, enveloppe format carte-postale) au prix de 2 euros chaque, auprès de PHILAPOSTEL Haut-Rhin, BP 1484, 68072 Mulhouse CEDEX.



LE GALOPIN DU PONANT

Tel est le nom du bulletin du groupe Pays de Loire, relooké aux nouvelles couleurs de PHILAPOSTEL (bleu-jaune-orange). Apparemment pas trop fatiguée de son A.G. 2004, où chacun s'est plu à lui tirer un coup de chapeau, la seule femme présidente d'un groupe PHILAPOSTEL, Christine Darlet, a entièrement refondu le journal qu'elle adresse régulièrement à ses adhérents. Relais des infos nationales, compte rendu des manifestations régionales, fonctionnement des services, articles de fond à faire rougir La Gazette, ce bulletin de 8 pages bien tassées est d'une très grande richesse. Sans oublier à la une le classement du challenge entre les membres du groupe pour réaliser de nouvelles adhésions. Un exemple à suivre !

RHONE-ALPES

Jean-François Fournial, adhérent de PHILAPOSTEL Rhône-Alpes, a organisé une exposition avec présentation de sa collection "L'Equipe du siècle", 72 feuilles sur le thème du championnat du monde de football 1998. Le vernissage eut lieu le 19 septembre 2004 à Noirétable (Loire) devant le Maire, Aimé Jacquet, sélectionneur de l'équipe de France championne du monde et de très nombreux visiteurs.

Bravo, Jean-François !



Le Maire de Noirétable, Jean-François Fournial avec ses enfants et Aimé Jacquet.

PAYS DE LA LOIRE

Fête de la vache nantaise et des races locales PHILAPOSTEL Pays de la Loire s'est associée aux animations proposées les 11 et 12 septembre 2004 au Dresny lors de la fête de la vache nantaise. Cette fête, qui a lieu tous les trois ans et attire plus de 15 000 visiteurs, met en avant la biodiversité et la protection du terroir. Le Béarn était la région invitée cette année. PHILAPOSTEL Pays de la Loire a réalisé une exposition multi collections orientée sur la vache en général, sur la vache nantaise et le Béarn en particulier. Les visiteurs ont pu admirer une très belle présentation philatélique ainsi que des prêt-à-poster sur les bovins, plusieurs collections de cartes postales sur la vache nantaise, le Béarn et les foires et comices agricoles, et une collection de couvercles de boîtes de fromage qui s'étalait sur une surface de plus de 9 m². Dans l'exposition, des espaces plus ludiques destinés aux jeunes visiteurs ont eu du succès en suscitant non seulement l'intérêt des jeunes mais aussi de leurs familles : ateliers puzzles de timbres, feuillets présentant des dizaines de timbres de vache du monde entier, présentation et jeu à la découverture du timbre... La Fête de la vache nantaise fut soulignée par une enveloppe souvenir et un prêt-à-poster. Le cachet temporaire illustré portant mention du Dresny a particulièrement intéressé les habitants du crû et les marcophiles du secteur puisqu'il n'y a plus depuis de nombreuses années de bureau postal au Dresny.

C. D.



NOEL A LA PHARMACIE DU CERF

Le samedi 11 décembre 2004, le groupe PHILAPOSTEL Bas-Rhin a organisé, place de la Cathédrale à Strasbourg un bureau temporaire avec cachet illustré, sur le thème de "Noël à la Pharmacie du Cerf". Ce fut l'occasion de lancer les deux cartes postales désormais traditionnelles émises par le groupe pour fêter Noël. La première, signée Patrick Hamm, en continuité des éditions des années précédentes, a été tirée à 1 000 exemplaires numérotés ; la seconde, réalisée par Babache, illustrateur et postier exerçant à la direction du Bas-Rhin, est également tirée à 1 000 exemplaires numérotés (elle figure en couverture de cette Gazette).



Les cartes sont disponibles au prix de 1,50 euro nue et 2,50 euros timbrées et oblitérées avec le cachet spécial.

Sont également proposés une enveloppe illustrée avec oblitération illustrée, à 2,50 euros, et un encart à 5 euros.

Les commandes sont à envoyer à PHILAPOSTEL Bas-Rhin, BP 40035, 67001 Strasbourg Cedex. Pour tous renseignements, on peut appeler le 03 88 52 31 56.

TABLEAU D'HONNEUR

PHILAPOSTEL peut être fière ! L'un de ses éminents membres, Jean-François Logette, Président général honoraire, a reçu le 18 octobre dernier, des mains de Madame Brigitte Girardin, Ministre de l'Outre-Mer, l'insigne d'Officier dans l'Ordre National du Mérite. Dans le même temps, celui-ci a été admis à l'Académie Européenne de Philatélie. Toutes nos félicitations, Jean-François !



RECOMPENSES

La Philatélie Française d'octobre dernier consacrait un reportage au Championnat du Monde du Timbre, qui a eu lieu début septembre à Singapour, concomitamment avec le Congrès de la Fédération Internationale de Philatélie. Sur les 15 Français récompensés, il y avait 3 sociétaires de PHILAPOSTEL : Jean-François Logette, Vincent Perinin et Patrick Viala. La Gazette présente ses sincères félicitations à tous les trois.

MEILLEURS VŒUX AVEC PHILAPOSTEL

Info parvenue trop tard pour figurer dans le n° d'octobre de La Gazette, l'opération "Meilleurs Vœux" de PHILAPOSTEL a eu lieu comme tous les ans en cette fin d'année. Rappelons en quoi elle consiste : vous donnez au secrétariat national la liste des personnes à qui vous souhaitez envoyer vos vœux, avec le chèque correspondant aux frais du service, et votre correspondant recevra en tout début d'année une carte de vœux signée de vous-même, sous enveloppe illustrée, avec timbre "Meilleurs Vœux" et cachet spécial grand format illustré, à la date du 1^{er} janvier.



VISITE DE MARQUE

PHILAPOSTEL a organisé la vente en avant-première du timbre Félix Eboué. Ce timbre a été émis pour le 60^{ème} anniversaire de la mort du premier homme de couleur gouverneur des colonies : Guadeloupe et Tchad. Compagnon de la Libération, il fut ensuite Gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française en 1940. Il est décédé au Caire en 1944. A cette occasion, Brigitte Girardin, Ministre de l'Outre-Mer, est venue rendre une visite au stand de PHILAPOSTEL. Une adhérente en puissance.....N'est-ce pas Jean-Claude !!



LES VIGNETTES LISA.

C'est désormais une habitude : pour les grands rendez-vous philatéliques de l'année, une vignette Lisa spécifique est créée et mise en vente uniquement pendant la manifestation. Ce qui a donné au quatrième trimestre :

- Vignette Lisa "Angers", conçue par Henri Galerón (visuel : château d'Angers). En vente à l'occasion du Salon philatélique d'Angers les 9 et 10 octobre.

- Vignette Lisa "Salon d'Automne", conçue par Pascale Agnoletto (visuel : église de la Madeleine à Paris, colonne de la Bastille, Parthénon d'Athènes). En vente à l'occasion du Salon philatélique d'Automne à Paris du 10 au 14 novembre.

Rappelons que le service "Nouveautés" de PHILAPOSTEL propose l'abonnement aux vignettes Lisa, pour être sûr de n'en rater aucune ! Voir ses coordonnées en page 2.

VOYAGE EN AUSTRALIE

A l'occasion de l'exposition philatélique internationale prévue à Sydney du 21 au 25 avril 2005, PHILAPOSTEL organise un voyage associant tourisme et philatélie. Du 19 avril au 3 mai, ce sera l'occasion de découvrir toutes les richesses de ce grand continent: Ayers Rock, Alice Springs, musée aborigène de Darwin, parc national de Kakadu, marais de Yellow Waters, croisière sur la grande barrière de corail, etc. Prix envisagé : 3 540 euros. Le nombre minimum de participants étant atteint, le voyage est confirmé, mais il reste quelques places disponibles!. Renseignements au secrétariat de PHILAPOSTEL.

CONGRES EN MIDI-PYRENEES

Jean Rouard, président du club philatélique verfeillois et membre de PHILAPOSTEL Midi-Pyrénées, informe les lecteurs de la Gazette que son club a organisé les 23 et 24 octobre le championnat régional de philatélie Midi-Pyrénées. Trois souvenirs restent disponibles : une enveloppe souvenir avec le timbre personnalisé "Verfeil" et le cachet spécial (un facteur et sa deux-chevaux) ; une enveloppe prêt-à-poster locale avec le château de Verfeil et le cachet spécial ; et une carte postale (2 CV Citroën 1954 Fourgonnette de la distribution rurale). Tous ces souvenirs sont en vente au prix de 2,50 euros, auprès de Jean Rouard, Les Monges, 31590 Gaure (chèques à l'ordre du cercle philatélique verfeillois).



CARNET BLANC A LA GAZETTE

C'était en septembre dernier, en Charente : notre rédacteur en chef technique a uni sa destinée avec Christiane.

Félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

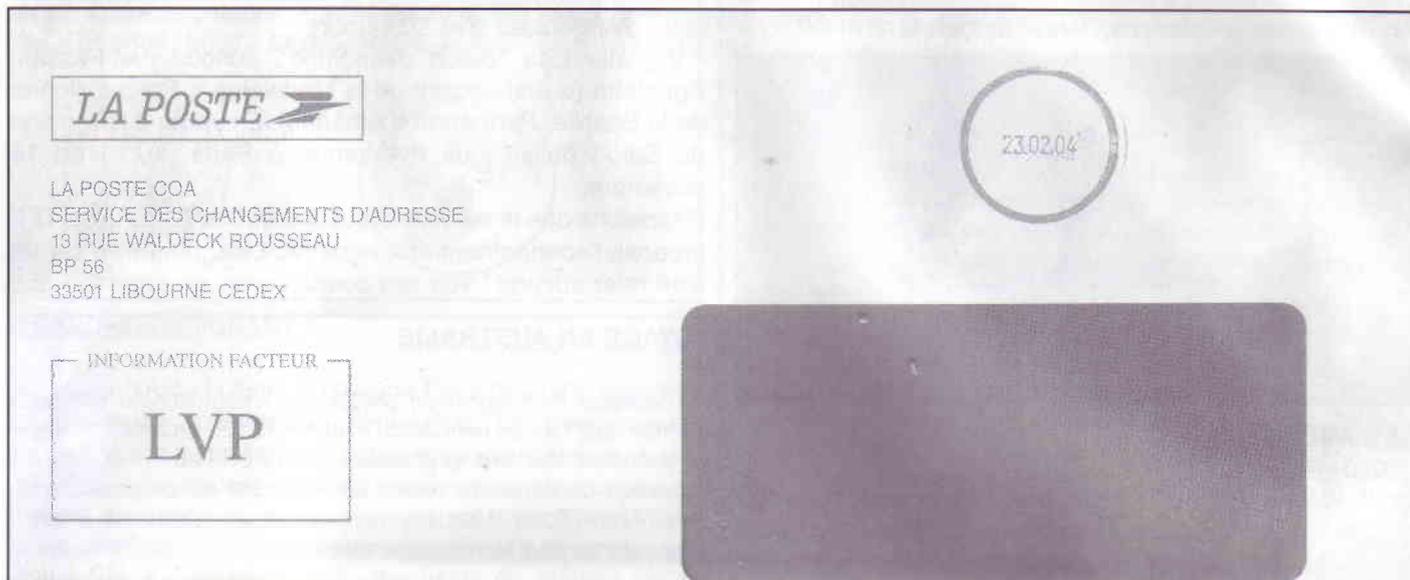
P. M.



ETRANGE !

La marcophilie moderne est vraiment déroutante. Sur la lettre ci-dessous, non seulement le cachet est "muet" (hormis la date), mais les inscriptions préimprimées sur l'enveloppe sont également étranges. Que peut signifier LVP? Mystère. Et pourquoi le facteur a-t-il besoin de cette information? Nous attendons avec impatience vos courriers pour nous éclaircir. Réponse dans notre prochain numéro, du moins nous l'espérons.

E. J.



Pour alimenter le kikekoi des prochaines Gazettes, envoyez une photocopie de votre document à : **Philippe Malige**, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

REPONSE AU KIKEKOI DU N° 119

Le comité de rédaction de La Gazette remercie Jacques Pedoux, secrétaire du club philatélique de Haillecourt (54), qui nous a adressé sa proposition d'interprétation du mystérieux sigle CCBE (voir page 13), lequel signifierait : Centre de Contrôle des Bureaux d'Entreprises.

REPONSE AU KIKEKOI DU N° 121

Pas moins de 5 lecteurs ont écrit à La Gazette pour répondre à l'interrogation de Claude Astier concernant un mandat poste de 1933. Celui-ci a été émis à Paris 118, rue d'Amsterdam, le 28 avril 1944 sous le numéro 7797 (expéditeur : Monsieur Joseph RUTA, 48 rue de Pontoise à Houilles en Seine-et-Oise avec pour bénéficiaire : M. SKEROSNIAK à Paris) pour un montant de 1 050 francs. Conformément à la réglementation du 1^{er} avril 1920, les mandats poste comportent une date de validité égale à un mois à compter de leur émission. A l'issue de ce délai, il ne peut être payé ou remboursé à l'expéditeur qu'après perception d'une taxe, sauf si le retard est dû au service postal. Cette taxe permettant le renouvellement du mandat, appelée aussi "visa pour date" et qui figure au recto du mandat (griffe ovale) a été apposée par le "Service des Articles d'Argent". Le montant de cette taxe est égal à autant de fois de droit de commission primitif, qu'il s'est écoulé de périodes de validité depuis la date d'expiration de la première. Ce mandat après retour au bureau d'émission pour vérification du non-paiement au bénéficiaire a été remboursé à l'expéditeur le 9 octobre 1933. Il a donc été prolongé 5 mois. Conformément au tarif du 9 août 1926, il a été appliqué un droit de commission qui se décompose de la façon suivante :

- une taxe fixe de 0.40 fr,
- une taxe pour les mandats de 1 000 frs égale à 4.25 frs pour les premiers 1 000 frs et 0.25 fr par fraction de 250 frs supplémentaires,
- soit une taxe totale de 0.40 fr + 4.25 frs + 0.25 = 4.90 frs.

La taxe due, matérialisée par les timbres postes apposés au verso, s'élève donc à 4.90 frs x 5 = 24.50 frs.

Merci à Claude Maneau (notre bibliothécaire en chef), Laurent Bonnefoy de Besançon (25), Jean-Claude Delwaulle de Vichy (03) et Guy Viallet de Mercury (73), avec le concours d'un article de J.-P. Alexandre paru dans le n° 255 (4^{ème} tri-

LE TIMBRE CACHE

Le monument qui illustre le timbre reproduit fut construit à la demande du Surintendant des Finances du roi Louis XIV. Son architecture, sa décoration et ses jardins furent le modèle pour bâtir le Château de Versailles. Situé lui aussi en région parisienne, il abrite une remarquable exposition permanente d'attelages.



Réponse :

Le château de Vaux Le Vicomte fut érigé à l'initiative de Nicolas Fouquet, par l'architecte Le Vau, décoré par Le Brun et les jardins conçus par Le Notre. Connu pour avoir donné une vive impulsion au commerce mais aussi, grâce à la fortune amassée, pour avoir protégé des hommes de lettres comme La Fontaine, Pellisson et Molière, Fouquet fut dénoncé pour ses malversations par Colbert. Il fut arrêté par ordre du roi et condamné comme dilapidateur au bannissement perpétuel.

LE QUIZZ

Prends la première lettre du nom de chacun des timbres reproduits ci-dessous. Remplace-les dans l'ordre et tu trouveras un mot dont la définition pourrait être : les enfants n'aiment pas le montrer quand il est mauvais mais le philatéliste l'expose quand il contient des erreurs !



Réponse :

Carnet. Le carnet est un petit cahier destiné à inscrire des notes, des informations... Les timbres sont aussi conditionnés en carnets. On distingue les carnets d'usage courant (de nos jours les Mariannes), les carnets commémoratifs (personnages célèbres), les carnets journaux du timbre et les carnets Croix-Rouge (carnets avec surtaxe reversée à La Croix-Rouge). Autrefois, les couvertures des carnets d'usage courant étaient de véritables œuvres d'art ou des supports publicitaires. Il arrive (comme pour les timbres en feuille) que les carnets renferment des erreurs (défaut d'impression, décalage, piquage à cheval...)

L'INTRUS

Parmi les timbres reproduits ci-dessous, il y a un intrus. Lequel et pourquoi ?



Réponse :

L'intrus est Valréas qui, bien que géographiquement situé dans le département de la Drôme, est une enclave du département du Vaucluse en raison de son rattachement depuis 1717 aux états du pape, dont le siège se situait à l'époque en Avignon.

Philippe MALIGE

LE PAYS MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de déterminer la provenance d'un timbre. Celui qui est reproduit ci-dessous provient d'un pays dont la superficie est 6 fois inférieure à celle du lac Léman. Sa capitale s'appelle La Vallée. Les sources de revenus de ce pays sont : le tourisme de luxe, la pêche et la domiciliation d'entreprises

Réponse :

Anguilla est une minuscule colonie britannique de 96 km² située dans les Antilles à 240 km de Porto Rico. La moitié de ses ressortissants vivent à l'étranger (essentiellement aux U.S.A.). Depuis 1990, elle s'est dotée d'un système de fiscalité quasi nulle. Un peu plus de 500 entreprises (soit une pour dix habitants) attestent du succès de l'opération. La reine Elisabeth II y est représentée par un gouverneur. Vous remarquerez, au passage dans le coin supérieur gauche du timbre la présence de la couronne et des mentions E II R, alors que sur tous les autres timbres des pays à dépendance britannique est reproduit le profil de la reine.



RAPPEL SUR LES EMISSIONS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2004 :

N.B. Plusieurs de ces émissions n'ayant pu être annoncées dans nos n° précédents, nous avons repris toutes les sorties, même si elles ont été évoquées dans les Gazettes 120 et 121.

- **1^{er} octobre** : 0,39 euro, "Orchidée insulaire". Timbre préoblitéré. Format vertical 16 x 23 mm, offset. Dessin et mise en page de Gilles Bosquet. (Cf. en page 10 les conditions d'émission de ce timbre.)
- **4 octobre** : 0,50 euro, "Cathédrale de Luçon". Format vertical 21 x 36 mm, taille-douce. Dessin, mise en page et gravure de Pierre Forget. Premier Jour les 2 et 3 octobre à Luçon (85).
- **11 octobre** : 0,50 euro, "Halloween". Format carré 33 x 33 mm, offset. Conception de Julia Suzuki Tsuji. Premier Jour à Paris le 9 octobre, et à Angers les 9 et 10 octobre.
- **18 octobre** : 0,50 euro, "Félix Eboué". Format vertical 21 x 36 mm, héliogravure. Conception et mise en page de Marc Taraskoff. Premier Jour les 16 et 17 octobre à Paris, Fort-de-France, Cayenne et Basse-Terre.
- **2 novembre** : 0,50 euro, "Phare d'Ouistreham". Format vertical 25 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Pierre-André Cousin. Premier Jour les 30 et 31 octobre, et le 1^{er} novembre, à Ouistreham.
- **15 novembre** : 0,50 euro, "Henri Wallon". Format vertical 26 x 40 mm, héliogravure. Conception de Jean-Paul Véret-Lemarinier, mise en page de l'agence Koato. Premier Jour les 13 et 14 novembre à Paris et Valenciennes.
- **15 novembre** : bloc à 2 euros (4 timbres à 0,50), "Capitales européennes : Athènes". Format du bloc 143 x 135 mm, timbres au format 30 x 40 mm (3 horizontaux, 1 vertical). Conception d'Elisabeth Maupin, mise en page de Valérie Besser. Premier Jour à Paris du 11 au 14 novembre (Salon d'Automne).
- **15 novembre** : 0,50 euro, "Croix-Rouge : Vierge à l'enfant". Format vertical 25 x 32 mm, héliogravure. Mise en page par Atelier Didier Thimonier. Premier Jour à Paris du 10 au 14 novembre (Salon d'Automne). Vente sous forme de carnet contenant une surtaxe de 1,60 euro au profit de la Croix-Rouge.
- **15 novembre** : 5 euros, carnet "Marianne d'Alger". Carnet contenant 10 timbres autocollants (5 Marianne d'Alger, 5 Marianne de Luquet). Format des timbres vertical 15 x 22 mm, taille-douce. Gravure du timbre Marianne d'Alger : Jacky Larrivière. Premier Jour à Paris du 10 au 14 novembre (Salon d'Automne).
- **15 novembre** : 5 euros, carnet "Meilleurs Vœux". Carnet contenant 10 timbres autocollants (5 visuels différents). Format des timbres horizontal 26 x 40 mm, offset. Conception de Philippe Ravon. Premier Jour à Paris du 12 au 14 novembre (Salon d'Automne). A noter que l'un des timbres du carnet sera émis en bloc gommé à 3 euros (comme le fameux bloc "Rouge-Gorge" de l'an dernier).
- **15 novembre** : 0,50 euro, timbre "Meilleurs Vœux" (visuel différent des 5 timbres du carnet). Format horizontal 26 x 40 mm, héliogravure. Conception et mise en page d'Amandine Petroff. Premier Jour à Paris du 12 au 14 novembre (Salon d'Automne).



LES EMISSIONS DU PREMIER TRIMESTRE 2005 :

Attention ! Ces informations sont celles dont nous disposons au moment de la rédaction de La Gazette, début novembre. Elles sont donc données sous toutes réserves.

- **3 janvier** : timbre sur le viaduc de Millau (1^{er} jour 14 décembre 2004).
- **10 janvier** : série de 11 timbres d'usage courant, "La Marianne des Français". Format vertical, taille-douce. Création de Thierry Lamouche, mise en page de Claude Jumelet. Premier Jour les 8 et 9 janvier dans les 100 départements français.
- **17 janvier** : 0,50 euro, "Rach". Format horizontal, taille-douce. Création de Yann Gafsou, mise en page d'André Lavergne. Premier Jour le 16 janvier à Paris et à Troyes.
- **31 janvier** : 0,50 euro, 0,75 euro et bloc à 2,50 euros, "timbre Cœur". Format "cœur", héliogravure. Premier jour à Paris les 29 et 30 janvier.
- **31 janvier** : 5 euros, "L'année du coq". Format vertical, héliogravure. Création de Cécile Millet, mise en page d'Aurélië Baras. Premier Jour les 29 et 30 janvier à Paris.
- **21 février** : 0,50 euro, "Rotary International". Format vertical, héliogravure. Création et mise en page d'Atelier Didier Thimonier. Premier Jour le 19 février à Paris et Toulouse.
- **28 février** : 0,50 euro et carnet à 5,90 euros, "Fête du Timbre, Titeuf". Format vertical, héliogravure. Création de Zep. Premier Jour les 26 et 27 février dans 110 villes françaises.
- **7 mars** : 1,11 euro, "Série artistique : Nicolas de Staël". Format horizontal, héliogravure. Œuvre de Nicolas de Staël, mise en page d'Atelier Didier Thimonier. Premier Jour les 5 et 6 mars à Grenoble.
- **21 mars** : série de 10 timbres à 0,50 euro, "Portraits de région". Format horizontal. Création et mise en page de Bruno Ghirighelli. Premier Jour les 19 et 20 mars dans 10 villes françaises.
- **Mars (date non encore fixée)** : série nature, "les orchidées".

LES PENSEES DU JOYEUX HURON

- Le premier PAP d'Andorre, il est paru à l'occasion de la visite de Jean-Paul II à Lourdes, cet été. (Info transmise par l'ami R. C.)

- Je ne voulais que le timbre "Chalet des Alpes", j'ai dû acheter le bloc complet. J'ai trouvé la note plutôt chalisée !

- Le timbre "Château de Chambord" n'a pas été émis en feuille. Vous en avez déjà vu, vous, des timbres chambord de feuille ?

- Timbre "Maison Troglodytique" : il a été émis au profit de la fondation "Abbé Pierre" ?

- Réflexion d'un responsable de La Poste : avec mon "Luçon", je ne me suis pas fait un allié. Heureusement que c'est un riche lieu...



- Timbre Halloween : on va de vampire en pire ! Avec lui, la philatélie est vernie !

- Désormais, plus de danger que les timbres se noient quand on les plonge dans l'eau pour les décoller, puisqu'on aura l'Eboué !



- Ouistreham : après le phare normand, à quand un timbre sur le far breton ?

- Le Premier Jour du timbre à Wallon, cela aurait dû être Avallon...

- Au fait, on dit Henri Vallon ou Henri Ouallon ? Difficile de répondre : le Premier Jour a eu lieu à Ouallenciennes !

- Allez, on la fait quand même : attention quand vous vous pencherez sur le bloc "Athènes" !

LES MOTS CROISES, par LUDO.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

- I. Sa construction en bord de mer vient d'être timbrifiée.
- II. Eperon des mollusques. Il est rebelle et il vous prend la tête !
- III. Marque de sérieux française. Ce Daniel fut un grand acteur de cinéma.
- IV. Négation.
- V. Désolé pour ce mot (mais il est dans les dicos) : se vider. En forme d'œuf.
- VI. Il porte le nom d'un grand savant et a justifié l'émission du timbre vu au I horizontal.
- VII. Relie la banlieue parisienne. Un des prénoms de l'auteur du timbre vu au I horizontal.
- VIII. Preneurs de son. Acide qu'on a en soi.
- IX. Qui n'ont plus d'usage. Cri des Bacchantes.
- X. Article d'outre-Pyrénées. Nom du savant cité au VI horizontal.

VERTICALEMENT :

1. A son estuaire s'élève le monument cité au I horizontal. Boîte aux richesses infinies.
2. A l'envers : oiseau de mer. Permet l'avancée des bateaux jusqu'au port.
3. En Bourgogne. On en voit deux sur le timbre, mais il est tout seul.
4. Sur le calendrier. Pronom masculin. Partie de charrue.
5. Pour faire le tour. Quand on a besoin d'aide. A elle.
6. Très caillouteux. Filtre naturel.
7. A l'intérieur. Parvenu. Il voulait rentrer maison.
8. Tel le timbre dont il est question ici.
9. Une pomme. Un moyen pour condamner.
10. Sapée. A l'envers : courroie pour le cheval.

SOLUTIONS DU N° PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Van Gogh. BA. II. Toutou. III. Norme. IV. Cari. Pègre. V. Elsa. Aar. VI. Noël. RTL. VII. TV. Epi. Ego. VIII. Attiserai. IX. Ale. Rois. X. Méridienne.

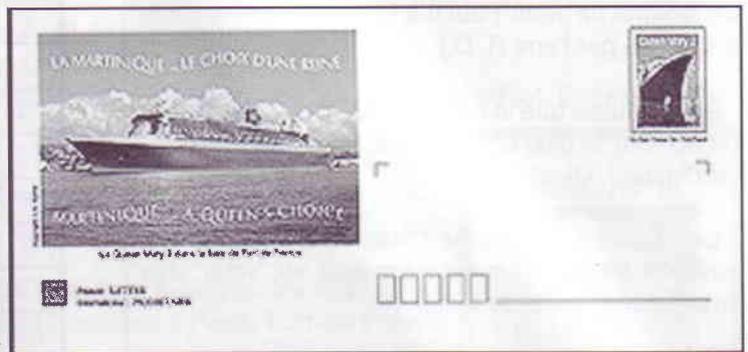
VERTICALEMENT : 1. Vincent. AM. 2. OA. Ovale. 3. Narrée. Ter. 4. Millet. 5. Ote. Pied. 6. Go. Paris. 7. Hume. Ere. 8. Galeron. 9. Boira. Gain. 10. AuversOise.

LES DERNIERES PARUTIONS

L'émission de PAP avec des timbres sortant de l'ordinaire continue, après la "moisson" de notre dernier numéro.

- **1^{er} juillet** : PAP "Champagne", sans visuel, seulement le timbre "Vignobles de Champagne". En vente uniquement dans les départements de l'Aube et de la Marne. La date d'émission du 1^{er} juillet est donnée par le catalogue du Service Philatélique de La Poste, en fait les PAP n'ont été en vente dans les départements concernés que vers le 20 du mois.

- **15 septembre** : série "Musée de La Poste", avec le timbre "facteur rural" de 1972, 5 enveloppes illustrées avec des visuels extraits des collections du Musée de La Poste. En vente uniquement dans les bureaux de poste de Paris. La date d'émission du 15 septembre est donnée par Phil-Info, tandis que le catalogue du Service Philatélique de La Poste indique celle du 18 octobre.



- **18 septembre** : PAP "Queen Mary II" avec le timbre "Queen Mary II" émis fin 2003. Une seule enveloppe, avec carte assortie. En vente uniquement dans le département de la Martinique.

- **18 septembre** : PAP "Gorges du Tarn", sans visuel, uniquement le timbre "Gorges du Tarn". En vente uniquement dans le département de la Lozère.

- **15 octobre** : PAP "Vendée Globe", avec le timbre "Alain Colas". Une enveloppe illustrée, en vente uniquement dans le département de la Vendée.

- **18 octobre** : PAP "Meilleurs Vœux", avec le timbre "Meilleurs vœux" d'Amandine Petroff (voir rubrique "les timbres-poste" page 16), sans visuel, en deux versions

: avec ou sans fenêtre. Vendu uniquement par paquet de 100.

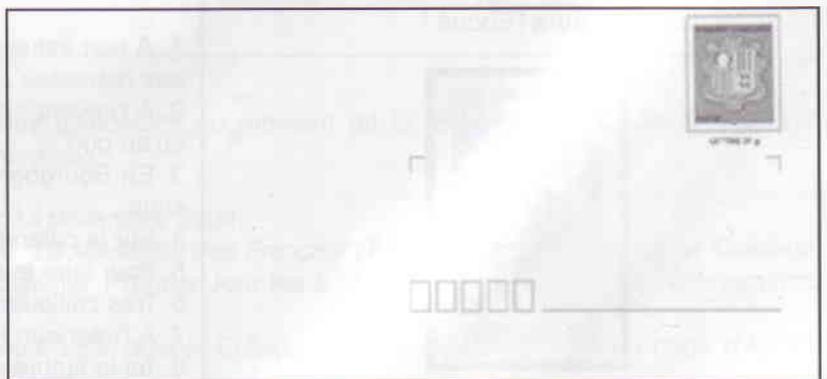
- **novembre** : série "Colibri", avec le timbre "Colibri à tête bleue" de 2003, 4 visuels différents. En vente uniquement dans le département de la Martinique.

- **15 novembre** : série de 5 PAP carrés avec cartes de correspondance assorties, illustrés, et timbres "Meilleurs vœux" du carnet émis à la même date.

PAP Andorre

A noter aussi la sortie d'un PAP en Andorre, le 2 août (sans visuel, uniquement le timbre "Ecu") et d'un PAP à Mayotte le 2 juillet (sans visuel, uniquement le timbre "le wadaha").

On peut aussi noter l'émission d'un PAP avec le timbre "Invitation", utilisé par le Service Philatélique de La Poste pour inviter les réservataires de la région parisienne au Premier Jour du bloc "Jardins de France" en juin, puis au Premier Jour du bloc "La France à voir" en septembre. Ces PAP existent uniquement sous la forme adressée,



ceux de septembre ayant pu être oblitérés (mais pas tous). Dans le même ordre d'idées, il a été signalé l'émission d'un PAP avec le timbre "Arras" assorti de la mention "élu plus beau timbre de l'année 2003 par les collectionneurs". Il semble que ce soit un PAP utilisé par le Service Philatélique de La Poste pour sa correspondance... On doit donc les ranger plutôt dans la catégorie des PAP privés. Enfin, lors d'une rencontre au Salon du Timbre, Françoise Eslinger a confié à La Gazette qu'elle souhaitait développer la carte pré-timbrée publicitaire, genre "Cart-Com". Le prototype de cette innovation avait été la carte pour le vote de la Marianne (cf. pages 11 et 18 de La Gazette d'octobre). Un deuxième essai est paru en octobre, au Musée de La Poste, à l'occasion de la manifestation parisienne "La Nuit Blanche" : une série de 10 cartes pré-timbrées avec la Marianne de Luquet, tirage 5 000 exemplaires, qui ont été distribués gratuitement aux visiteurs du Musée au cours de cette "Nuit". Les cartes ont un visuel luminescent, pour cadrer avec la manifestation, et comportent la mention "Ne peut être vendu".

Rappelons que tous ces PAP sont annoncés dès leur sortie par *PAP Infos*, la revue des PAP locaux signée PHILAPOSTEL et disponible sur abonnement (BP 849, 85021 La Roche sur Yon CEDEX), et qu'ils peuvent être obtenus (tout au moins pour ceux en vente dans les bureaux de poste) auprès du service Nouveautés de PHILAPOSTEL, chez Jean-Claude Bourret, 28 rue Barrault, 75013 Paris.

F. M.

ACHATS (Philatélie)

- Recherche TP neufs n° Yvert : Chine 3824 à 3828 et 4162 à 4165, Japon 2966 à 2967, Kazakhstan BF n° 20, Macao BF n° 120, Malaisie BF n° 42, Slovaquie n° 383, Zambie 445 à 450, Turquie 485 à 488, Namibie 997 à 999. C. Laurençon, 79 rue D. Papin, 26000 Valence, 04 75 81 14 32.
 - Recherche tout document philatélique sur le thème de Van Gogh. J.-P. Chevillard, 4 rue E. Bassac, 56000 Vannes.
 - Achète timbres français commémoros 1914-44 avec charnière, trace de rouille, gomme altérée, sans gomme. Faire offre. G. Courtadon, 17 rue Chateaufort, 06000 Nice
 - Recherche neufs sans charnière : Gibraltar 768/71 - env. avec flamme de Bitche (57) de 1993 représentant un sergent idem Chatenay Malabry (92) également 1993 - PLM de 1993 de Roanne (42) 30ème anniversaire Amnesty International - MA St Etienne 22249. J.-F. Fourmal, 7 rue de la République, 42440 Noiretable.

VENTES (Philatélie)

- Vends faciale TP France, neufs + DOM TOM modernes (récents). Me contacter par rendez-vous. Remerciements. A. Judas, 24 rue de la solidarité, apt 199, 75019 Paris.
 - Vend prêt à poster 150 anniversaire de l'arrivée du chemin de fer à Lyon-Vaise (photo-TGV Sud-Est) prix 1 euro + port. R. Maurin, 17 rue St Simon, 69009 Lyon.
 - Vds moins 60% cote Yvert NF sans charn. France, Allemagne, Andorre, Belgique, Monaco, Suisse. Liste sur demande. J. Roger, 21 rue G. Monnerville, 46090 Pradines.
 - Vends timbres France neufs par année complète (de 1966 à 2003), enveloppes 1er jour, livres de timbres (de 1994 à 2003), carnets Croix-Rouge, service, taxe, préoblitérés, 20% de la cote Yvert et Tellier. G. Sautreau, 9 rue des cèdres, résidence Diderot, 67200 Strasbourg, 03 82 27 29 71.
 - Vds TP colonies espagnoles, Amérique du sud et centrale. Réponse assurée si TPR + mancoliste. C. Bidault, 356 chemin des Lauzières, route de Sauve, 30900 Nîmes.
 - Part. vds TP NSC Albanie, Andorre, RFA, Berlin, DDR, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie, Tchécos., Yougos., Espagne, Portugal, G. Bretagne, Italie, St-Marin, Vatican, Israël + FDC, Syrie, Egypte, Japon, Cuba, Jordanie. B. Berreby, 40 avenue Boileau, 94500 Champigny, 01 48 80 95 12, fax : 01 48 80 06 24.
 - Vends cartes et env. "Journée du timbre" France 1938 à 1975, Allemagne 1937 à 1943. Réponse assurée rapide si TPR. Ph. Facquet, 10 rue des Cauriers, 80680 Sains en Amienois.
 - Vends PA 1 et 2 ++ de Suisse 170 £. Ech., vends lettres du monde entier, toutes époques, lettres à thème, 1er vol France et étranger, Nelles Répub. et Etats de l'ex-URSS. Y. Cardot, 3 rue de l'Assise, Froideval, 90400 Andelnans.
 - France NF s/ch. et oblitérés, remise 65 à 70 %. Liste contre TPR. M. Sauvageon, 2 allée du château Haute-Roche, 69310 Pierre-Bénite.
 - Vends timbres neufs français - 60%, série Libération " Roanne " neufs, bloc français n°65, carnet Roty. G. Courtadon, 17 rue Chateaufort, 06000 Nice.
 - Cède lots France TAAF ou SPM** parfait état, faciale 50 euros pour 45 euros fco. P. Kasprzak, Gaudant, 86190 Béruges.
 - Rare, vds bloc Rouge-gorge vœux 2004. Tél. 05 65 72 70 00 H.R.
 - Vends un classeur lot colonies françaises après indépendance cote 850 euros net rdé 110 euros. Lot 200 PAP types Briat, Luquet net 12 euros. G. Gonzalez, 16 rue Dessous des Berges, 75013 Paris.

CARTOPHILIE

- Recherche cartes postales anciennes de villages du département Marne (51). N. Dumont, 39 allée A. Messenger, 51100 Reims.
 - Recherche cartes postales anciennes de la commune de Blet (Cher 18), notamment le Moulin de Blet. C. Vagnier, 6 rue J. Carez, 54200 Toul.
 - Achète lot cartes postales avant 1960, animées, villages, bon état. Philippe Badet, Les Comtes Nord, Bt G1, 3 bd des Bouires, 13012 Marseille.
 - Achète toutes CP sur : 72 Gréez sur Roc, 77 Chevrainvilliers, 77 Ormesson, 74 Les Carroz, 74 Araches, 95 Arnouville, 95 Villiers le Bel, 95 Gonesse. Thèmes : Sida (lots), bibliothèques. Envoi à choix acceptés. Port éco remboursé. Michel Huvier, 9 avenue du Cottage, 95400 Arnouville les Gonesse, carto95@free.fr
 - Recherche CPA-CPSM-CPM du département du Cher avec bureaux de Poste. M. Raffestin, 14 rue de la barrière, 18210 Charenton du Cher.

ECHANGES ET DIVERS

- Achète, échange PAP du Calvados locaux et commerciaux contre votre département. Envoyez liste de vos disponibles. Recherche aussi PAP du Calvados et du Puy-de-Dôme. Faire offre sur liste. J.-L. Artus, 25 place St Sauveur, 14000 Caen.
 - Donne France, colo. Fr., Europe, Monde contre TP xx Reich, Autriche, Danzig, Serbie, Croatie, Irlande, colo. Italienne, Fiume, Egée, St Martin, Sarre (avant n°195), Albanie. Tout avant 1945. Vends idem. L. Montanari, 6 rue des Dahlias, 69630 Chaponost.
 - Vends pièces Euro 0,01 + 0,02 Finlande, 6 euros port compris. B. Burckel, 3 rue de la Douane, 67860 Rhinau.
 - Particulier liquide lot télécartes France, bons prix, prévoir mancoliste, réponse assurée. Vends également timbres France (neufs ou oblitérés), prêt à poster + sujets Kinder (dont les séries : le Seigneur des anneaux, Cybertop, Fantomin, Cromignons, Walt Disney) + séries ou au détail pièces euro étrangères (Finlande, Grèce, Irlande, St Marin, Monaco, pièces euro commémoratives) + capsules de champagne. J.-F. Glorian, 12 rue du Maréchal Foch, 62143 Angres, 03 21 45 48 33.
 - Achète ou échanges cinécartes françaises et suisses, "Piaf" français et étrangers, cartes d'abonnement ou de partenariat "vidéo-fichier" MBC ZARAS. M. Patras, 96 rue C. Kaddouz, 13012 Marseille, 04 91 85 42 68.
 - Vds 100 pièces de monnaies tous pays, 45 euros ; 40 pièces de monnaie France 1900/1995, 70 euros ; 5 pièces de monnaie Vietnam sud, 20 euros ; 100 timbres Monaco, 17 euros ; 420 timbres France, 28 euros ; 100 timbres Indochine Française, 18 euros ; 100 timbres récents g.f. France, 10 euros ; 1200 timbres du monde, 23 euros ; 30 télécartes France 10 euros. Louis Duong, 20 rue Eguison, 13010 Marseille, 06 89 28 53 38.
 - Echange (le tout neuf) le bloc Rouge gorge (acheté 80 euros) + 3 carnets semeuse de Roty + 2 blocs cinéma 1086 (n°9) + 1 feuillet Philex-france 1982 (n°8) + 2 feuillets Audubon 1995 (n°18) + 1 bloc Personnages célèbres 1986 contre 1 feuillet Arphila 1975 (n°7) + 2 feuillets Bicentenaire révolution 1989 (n°11) + 1 feuillet salon du timbre 1993 (n°15) + 1 feuillet salon du timbre 1994 (n°16) + 1 feuillet 1er siècle du cinéma 1995 (n°17) + 2 feuillets Marianne en francs 2001 (n°41 + 42) + série jeunesse 1 feuillet (n°38) + 3212 A (la paire Cérès) + 3136A (la paire) + 2991A (la paire) + BC 2992 (bande carnet) + BC 3031 (bande carnet) + 2934 A (paire) + BC 2935 (bande carnet) + BC 2872. C. Auger, 40 avenue Ligon-dras, 33460 Arzac, 05 56 58 81 03.
 - Rech. timbre taxe sur document ferroviaire (Avis d'arrivage - Alsace Lorraine. Rech. document ferroviaire avec colis postaux, fiscaux, vignette, assurance bagage sur timbre classique. T. Derosne, 51 rue de l'Abbé Grégoire, 77550 Moissy Cramayel.

PETITES ANNONCES

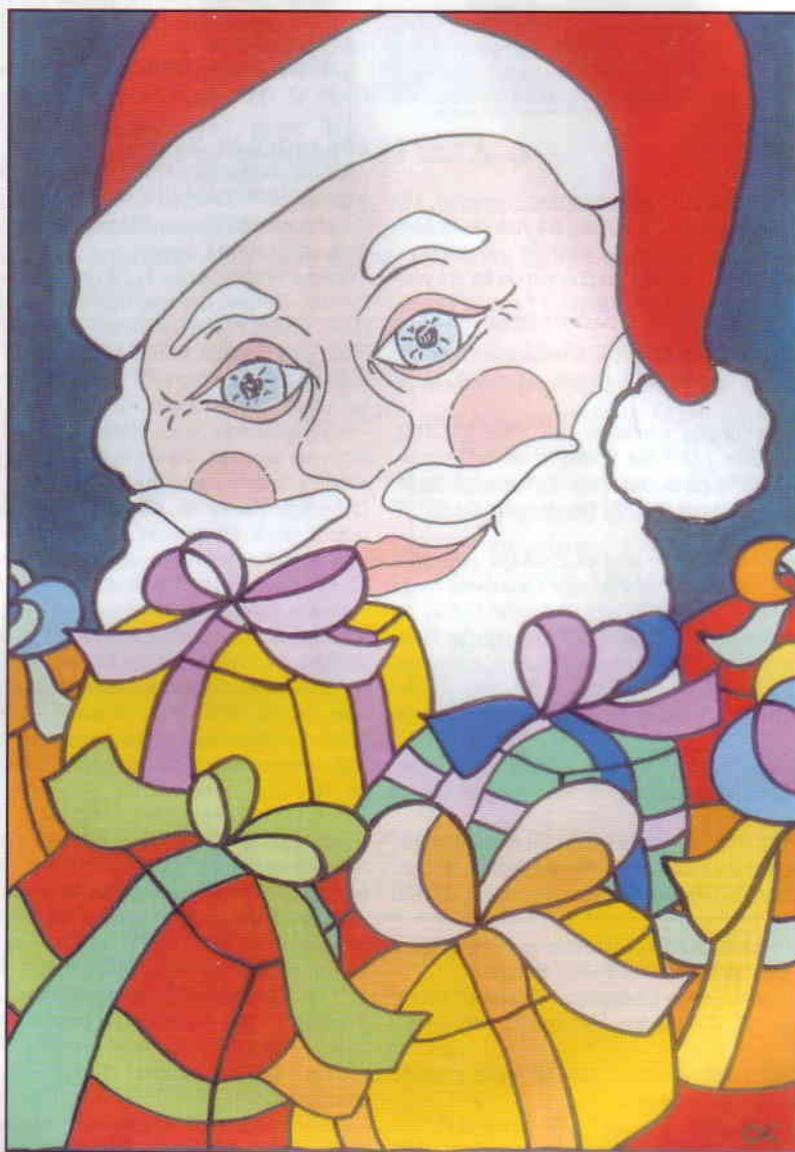
Les petites annonces de La Gazette sont gratuites pour les adhérents de PHILAPOSTEL et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 5 février 2005 à : Danielle Sié, 8 rue Carnot, apt 38, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. (aucun numéro d'adhérent n'est à fournir pour les abonnés)

.....

 NOM.....PRÉNOM.....ADHÉRENT N°.....
 ADRESSE.....

- Attention ! Compte tenu de la charge considérable que représente la gestion du service des petites annonces, chaque demande n'est valable qu'une fois. Il convient d'établir une nouvelle demande pour chaque nouvelle parution.

- Rappel : ces annonces sont à caractère strictement associatif. Les lecteurs de **La Gazette** qui en constateraient un usage abusif sont invités à en aviser la rédaction.



Le Père Noël 2004 travaille certainement à Coliposte ! Il n'a de regard que pour les colis et les cadeaux.

La carte postale "Père Noël" est la 18^{ème} de la série mais la première de PHILAPOSTEL.

La carte a été réalisée par l'illustrateur Marc Ledogar. Elle est rehaussée de dorure à chaud. Elle est disponible auprès du service Cartophilie de PHILAPOSTEL (142 avenue De Gaulle, 33520 Bruges). Les cartes sont vendues en lot de 10 au prix de 5 euros + port 1,11 euro. Elles seront expédiées avec un affranchissement philatélique.